

DM-17-172-b

Modification

Fermeture complète du pont Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu

Châteauguay, le 3 octobre 2017 – Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports souhaite aviser les usagers de la fermeture complète et en tout temps du pont Gouin, à Saint-Jean-sur-Richelieu, du 16 octobre, 7 h, **au 3 novembre**, 17 h.

Les usagers devront emprunter le pont Félix-Gabriel-Marchand dans l'axe de l'autoroute 35 afin de contourner cette entrave. De la signalisation sera mise en place afin de bien les diriger. Un passage sécuritaire pour les piétons et les cyclistes désirant accéder au pont Gouin sera aménagé durant cette fermeture de longue durée. **À noter que les travaux d'asphaltage en cours de soir et de nuit seront maintenus sur l'autoroute 35, et ce, afin de les compléter avant l'hiver.**

Par ailleurs, afin d'éviter des impacts à plus long terme sur la circulation, le Ministère profitera de cette fermeture pour effectuer les travaux d'entretien du pont mobile. Lors de ces interventions qui seront réalisées dans la semaine du 16 octobre prochain, le Ministère procédera à des levages ponctuels du pont mobile afin de permettre le passage des piétons et des cyclistes.

Cette fermeture complète de longue durée s'inscrit dans le cadre des travaux de reconstruction du pont Gouin qui ont débuté en février dernier. Elle est nécessaire principalement pour effectuer des travaux d'installation de nouveaux conduits d'égout pluviaux nécessitant une tranchée profonde sous la chaussée de la rue Saint-Jacques, à l'approche du pont Gouin.

Le Ministère est conscient des répercussions qu'occasionneront ces fermetures et tient à remercier d'avance ses partenaires ainsi que la population de leur compréhension ainsi que de leur collaboration.

De 2017 à 2019, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports investira plus de 4,6 milliards de dollars sur le réseau routier québécois, où plus de 2 000 chantiers seront en activité. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le Québec 511. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

-30-

Pour information : Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de
l'Électrification des transports
Direction générale de la Montérégie
Tél. : 450 698-3400
Numéro sans frais : 1-866-817-9848
dm@transport.gouv.qc.ca